

Rapport de la commission centrale de l'activité libérale (CCAL) pour l'année 2015

CME

6 décembre 2016

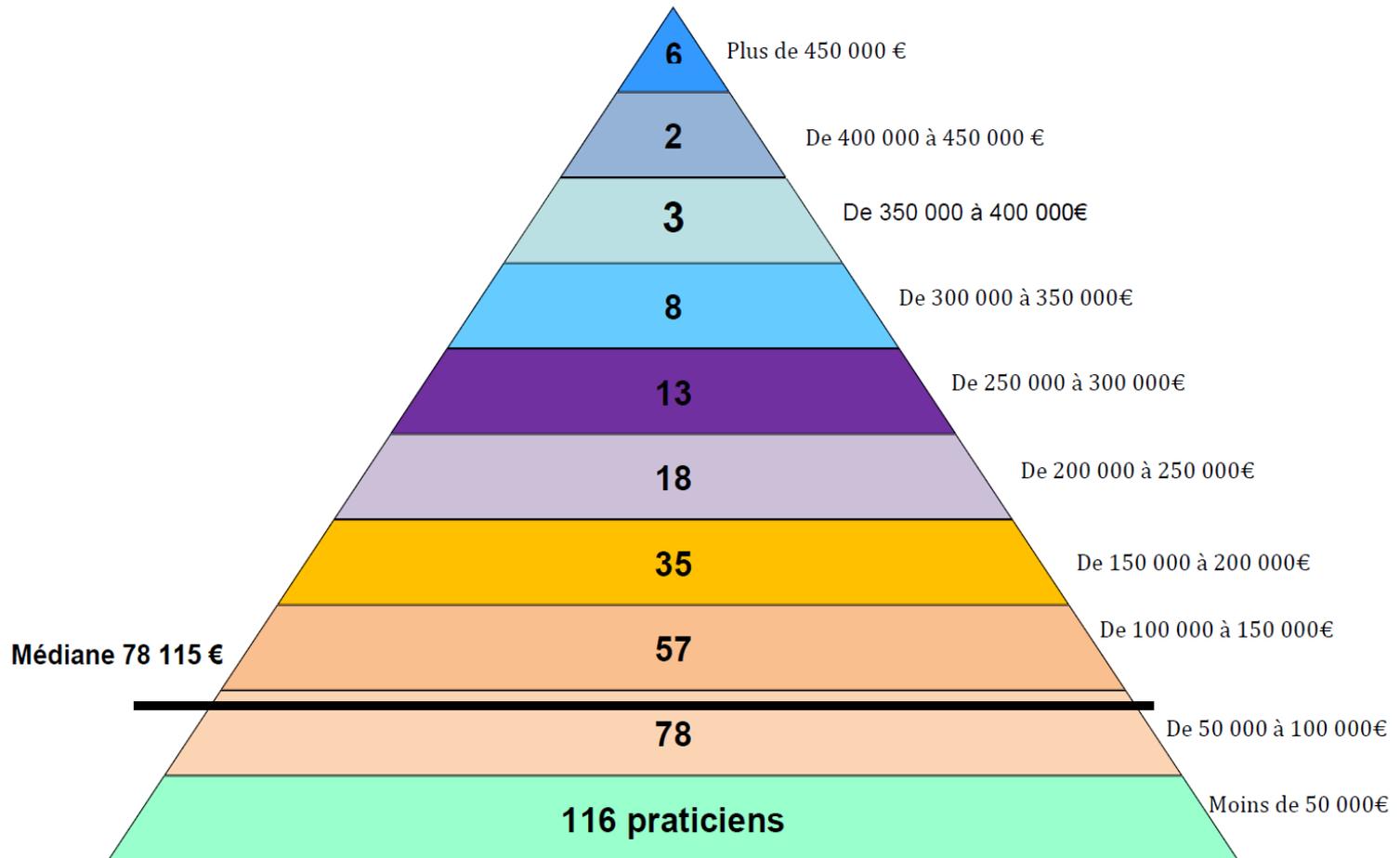
Nombre de contrats, répartition par GH, statut et discipline

- 355 contrats (+2,6%), 25 nouveaux contrats
- 83,4 % des contrats sont souscrits pour 20% du temps
- 7% des titulaires : 19 % au sein des PU-PH et 3 % des PH
- 60 contrats à La Pitié Salpêtrière et 6 à Robert Debré
- **Attractivité de l'exercice libéral par disciplines et spécialités :**
 - ▶ Médecine : 11 % des praticiens éligibles.
 - ▶ Chirurgie : 45 % des praticiens éligibles
 - ▶ Radiologie, Médecine Nucléaire, Radiothérapie : 13 % des praticiens éligibles

Honoraires et redevances

- Honoraires et redevance (9,325M€) en hausse de 8 % par rapport à 2014
- Chiffre d'affaire moyen annuel par praticien : 108 880 euros

Dispersion des honoraires



■ Des points positifs :

■ **Contrôle du volume (activité libérale inférieure à 50 % de l'activité globale du praticien) :**

- ▶ Les quelques cas de dépassement le sont pour des niveaux minimes. La CCAL a décidé que ce rappel par les CLAL soit systématiquement assuré par écrit même en cas de dépassement minime.

■ **Sincérité des déclarations :**

- ▶ 8 situations individuelles feront l'objet d'une analyse plus poussée lors des prochaines séances de la CCAL, en lien avec les CLAL et en tenant compte des derniers éléments d'information fournis par les praticiens.

■ **Contrôle de l'acquittement des redevances:**

- ▶ moins de 1 % du montant total des redevances dû n'a pas été réglé et fait l'objet de procédures de recouvrement.

■ Des points perfectibles :

■ **Contrôle de l'information sur les honoraires :**

- ▶ le sujet fait l'objet de contrôles annuels par les GH et CLAL mais des progrès sont encore possibles.

■ **Contrôle de la quotité de temps (20 % maximum) :**

- ▶ le renseignement des plages d'activité libérale dans les tableaux de service n'est pas encore généralisé.
- ▶ le sujet de la cohérence entre volume d'activité et quotité d'exercice ne fait pas l'objet de contrôle.

conclusions

■ Poursuite d'un dialogue constructif avec la DOMU et les CLAL

- Rapport annuel
- Exhaustivité des contrôles
- Pédagogie

■ Quelles missions pour la CCAL à l'avenir

HU Paris Seine Saint Denis :

Docteur Philippe LARMIGNAT – anesthésiste (Avicenne)

HU Saint-Louis – Lariboisière – Fernand Widal :

Professeur François DESGRANCHAMPS – urologue (Saint-Louis)

HU Paris Nord Val de Seine :

Madame OLIVERES-GHOUTI Catherine – Ordre des Médecins

HU Pitié-Salpêtrière – Charles Foix :

Professeur Jacques BODDAERT – gériatre (Pitié Salpêtrière)

HU Est Parisien :

Professeur Levon DOURSOUNIAN – chef du service d’orthopédie (Saint Antoine)

HU Paris Sud :

Professeur Alexandre DE LA TAILLE – chirurgien urologue (Henri Mondor)

HU Henri Mondor :

Docteur Catherine BERTRAND – généraliste à Henri Mondor – représentant de l’Ordre des Médecins

HU Paris Centre :

Professeur Marc ZERBIB – urologue (Cochin)

HU Paris Ouest :

Docteur Claire VULSER – anesthésiste-réanimateur (HEGP)

HU Paris Ile de France Ouest :

Professeur Laurent TEILLET – gériatre (Ambroise Paré)

HU Necker –Enfants Malades :

Professeur Claire FEKETE –Ordre des Médecins

HU Robert Debré :

Docteur Marie-Françoise HURTAUD-ROUX – hématologiste (Robert Debré)